

Rédacteur : Catherine Ducrozet  
ASCET 71 – 21 octobre 2011

## Présents

Alain Guichard	ASCE 10
Agnès Barat	ASCE 10
Bruno Bertrand	ASCE 10
Pierre Grodard	ASCE 10
Jean-Luc Georgel	ASCE 21 (président URASCE)
Sandrine Flamand	ASCE 21
Éric Mougenot	ASCE 21
Christiane Jacquot	ASCE 21
Arnaud Panier	ASCE 25
Jean-Paul Crac	ASCE 25
Frédéric Roucoul	ASCE DREAL FC
Pascale Salet	ASCE 39
Christelle Vacelet	ASCE 39
Laurent Franc	ASCE 52
Pascal Rosentein	ASCE 52 (trésorier URASCE)
Sylvie Bouton	ASCE 70
Martine Vermorel	ASCET 71
Catherine Ducrozet	ASCET 71
Étienne Debot	ASCE 89
Marie-Rolande Baudiot	ASCE 89
Lucien Perderizet	ASCE 89

## Absent excusé

ASCE 58

L'ASCE 70 est normalement désignée pour rédiger le compte-rendu. Comme S. Bouton participe à sa première réunion de l'Urasce, l'Ascet 71 rédigera le compte-rendu. L'Asce 70 prendra en charge celui du mois de janvier 2012.

Le compte-rendu de la réunion régionale des 19 et 20 mai au lac de la Liez est approuvé après quelques modifications.

## **Challenge national de pétanque**

Jean-Luc présente le bilan financier du challenge. Il reste encore des écritures à terminer. Toutefois, il apparaît un solde créditeur.

L'Asce 52 a réglé ce jour la participation de ses 3 accompagnateurs (repas et hébergement) conformément à ce qui avait été décidé lors des réunions de préparation. La totalité de ses règlements sont à jour.

Lors de cette manifestation, les tarifs demandés aux participants ont été critiqués. La Fnasce nous soutient quant aux différends que l'on a pu essayer suite à la participation financière que l'on a réclamée.

On a également constaté quelques dysfonctionnements au sein de l'organisation pendant ces 5 jours à Lamoura ; ceci, peut être du à la pression de quelques participants. Aussi, afin d'évoquer ce sujet, il est proposé que tous les organisateurs ainsi que les accompagnateurs se retrouvent d'ici la fin de l'année à Dijon. Le choix se porte sur une réunion « débriefing » après que les toutes dépenses soient enregistrées dans le bilan définitif.

La dépense de cette réunion sera supportée par l'Urasce.

Daniel Bernigaud (Ascet 71) fait passer un courrier concernant le challenge . Volontairement, Éric ne lit pas cette lettre.

Martine Vermorel (Ascet 71) évoque aussi le comportement de P. Laforest lors de ce challenge et demande qu'on lui transmette, par écrit, les faits et paroles que celui-ci aurait eu envers les membres de l'organisation.

Jean-Luc doit rédiger le rapport moral selon la trame qui sera envoyée par la FNASCE. Il sollicitera les vice-présidents pour la rédaction de ce rapport.

Rappel : il ne faut plus accepter d'inscription à un challenge, ou une compétition, sans validation de l'Asce d'origine.

## **Voyage en Turquie**

21 personnes sont inscrites au voyage

## **Challenge de bowling 2012 – 19 au 21 octobre**

Le challenge national sera organisé par l'Urasce à Marsannay-la-Côte. Cette décision a été prise sans accord préalable du comité de l'Urasce. Toutefois, les membres sont d'accord à l'unanimité pour prendre en charge cette organisation.

Environ 100 personnes sont attendues lors de cette manifestation.

A ce jour, le prix demandé par personne serait de 178 €.

Jean-Luc sera responsable de l'organisation.

Un mél sera envoyé à toutes les Asce de la région pour solliciter une ou deux personnes pour participer à l'organisation.

Les postes où il faudra des membres :

- inscriptions
- accueil (sacoques)
- sport
- habillement
- hébergement
- animations des vendredi et samedi
- communication
- visites des accompagnateurs
- transports
- buvette
- restauration du vendredi soir et du samedi
- relations avec le bowling.

Le dossier doit être envoyé prochainement à la commission fédérale.

## **Ateliers régionaux**

Certaines Asce souhaitent suivre des stages pour l'utilisation des logiciels Alias  
Lorsque les Asce utilisent ces logiciels, la fédération leur donne une subvention.

### **Alias Compta – Formateur Éric Mougenot**

Le lundi 28 novembre 2011, à Dijon

Asce participantes : 10 (1 personne)  
25 (1 personne)  
39 (2 personnes)  
52 (2 personnes)  
70 (1 personne)  
71 (1 ou 2 personnes).

### **Alias Adhérents – Formateur Éric, Catherine et Martine**

Laure Jowskiak qui était pressentie pour dispenser cette formation ne souhaite pas continuer en raison d'une surcharge de travail.

La date fixée est le lundi 12 décembre 2011 à Dijon

Asce participantes : 10  
39  
52  
70  
89

## **Harmonisation des statuts**

Lors de la réunion régionale de La Liez, il avait été prévu une harmonisation des statuts. Après réflexion, les asce de la région ne souhaitent pas harmoniser leurs statuts ; le dossier est clos.

## **Journées Dasce – 6 et 7 octobre 2011 à Voguë**

Sport : intervention d'une avocate pour l'organisation des manifestations sur les domaines publics et privés.  
Présentation des différents challenges et de tous les documents administratifs qu'il faut pour que ces manifestations soient en règle.

Culture : le thème 2011 des manifestations sera : l'époque médiévale

Les concours de dessins, et la fête de la culture se déclineront sur ce thème.

La fête de la culture aura lieu du 22 au 24 juin 2012. La Fnasce donne une subvention de 800 € par région.

P. Ansbert (Asce 58) a fait savoir qu'il ne veut plus être le référent pour l'organisation de la fête de la culture au niveau de l'Urasce.

La question est posée pour savoir si un membre des autres Asce veut prendre sa place pour manager cette manifestation.

Pour plus d'attrait à la fête, des animations-spectacle seront organisées le samedi après-midi et un repas sera préparé le samedi soir.

Entraide :

- suite à l'enquête sur les unités d'accueil, il est confirmé que des inspecteurs des MIGT prendront contact avec les présidents des Asce pour d'éventuelles visites des unités d'accueil.

En Saône-et-Loire, le contact a déjà été pris.

- organisation des arbres de Noël. Si les Asce le souhaitent, elles peuvent formaliser l'organisation des arbres de Noël par une convention avec leur direction.

- offres de séjour : la fédération prévoit l'achat d'un terrain pour mettre les mobiles-home des asce qui ont dû quitté les campings où elles étaient installées.

- la fédération a mis en place un nouveau logiciel pour l'enregistrement des adhérents. Il sera disponible en début d'année 2012. De nouveaux mots de passe et login seront transmis par le webmestre de la fédération.

## **Festival du spectacle et Equip'art**

L'Urasce se propose pour l'organisation du festival en 2013 à Troyes. On pourrait recevoir environ 150 personnes.

Agnès Barat (Asce 10) est volontaire pour commencer la prospection et préparer un budget.

## **Activités régionales**

Septembre : la randonnée nationale des retraités, qui a eu lieu dans le Jura, s'est très bien passée. L'Asce 39 fournira un bilan moral et financier de cette manifestation afin de recevoir la subvention régionale.

En 2012, le séjour national des retraités aura lieu en Saône-et-Loire. A ce sujet, il est sollicité une subvention de la région (200 €). A mettre à l'ordre du jour de la réunion de janvier 2012.

Canoé-Kayak : organisé par l'Asce 25 : pas réalisé

Bowling : Asce 89 : pas organisé

Karting : Asce 21 – prévu le 15 novembre, reporté à fin novembre

Mycologie : Asce 71 – a bien eu lieu le 1er octobre, mais personne de la région. Envoyer le bilan à la région pour recevoir la subvention (200,00 €)

Marche culturelle à Château-Chinon (Asce 58) : annulée

**Aides financières au séjour adolescents** : reconduit pour l'année 2011. Adresser les attestations à l'Urasce pour paiement.

## **Bilan CD/DR (comité directeur des délégués régionaux)**

Pascale Salet qui a participé aux réunions des 19 et 20 septembre, nous fait le compte-rendu verbal.

- Création des Uasce : 2 régions n'ont pas encore entrepris de démarche ; 3 régions sont en cours de création ou en attente de validation de la part de la Fnasce.

- Budget de fonctionnement

Pour les gros travaux à faire sur les unités d'accueil qui appartiennent à l'État, il faut en référer au préfet de région Rbop 309).

- Aide aux déplacements des vice-présidents Urasce

La fédération verse actuellement 350,00 € par séminaire soit 700 € annuel.

Les Présidents et vice-présidents considérant comme légitime la présence des VUP lors des séminaires demandent la prise en charge par la fédération des frais liés au moins à un de leur déplacement .

Ceux-ci produiront une fiche évaluative du coût de cette prise en charge.

Il a été rappelé que les frais engagés par les présidents et vice-présidents engagent déjà des frais financiers supérieurs à ce que verse la fédération

La vice-présidente demande une aide financière pour l'Urasce organisatrice de ces séminaires. Accord est donné.

- Aides financières aux membres des commissions fédérales

l'aide financière est actuellement de 80 % pour un membre et de 60 % pour deux membres si les DDT ne participent pas au remboursement

- Fête de la culture : il faudra augmenter la partie culturelle

- Unités d'accueil

La convention entre la fédération et l'État est en cours de renouvellement.

Une présentation du nouveau logiciel (OSCAR) de réservation des unités d'accueil est faite aux participants.

- Présence de la présidente de la fédération, s'il existe un dysfonctionnement au sein de l'Asce.

Joëlle Gau rappelle qu'elle peut se déplacer en urgence auprès d'une Asce en cas de besoin.

Joëlle rappelle qu'il faut transmettre les comptes-rendus, les statuts s'ils ont été modifiés et le récépissé de la préfecture à la fédération.

- Alias adhérents : mise en place d'un nouveau logiciel. Il est prévu des formations.

Un livret sera établi sur le rôle et les fonctions des présidents des Urasce .

- Manifestations sportives : lors de l'organisation de manifestations sportives, si le nombre de participants est inférieur à 20, il faut prévenir son assurance, si ce nombre est supérieur à 20, il faut avertir la préfecture.

### **Avenir des réunions nationales**

Congrès :

2012 : il s'agira d'une assemblée générale dans la région parisienne, où seront conviés uniquement les présidents ou leur mandaté et les PU dans le cas où il y aurait des disponibilités d'hébergement.

2013 : pas de candidature.

DASCE :

2012 : la Bourboule.

2013 : 3 candidatures : Asce 03 – 12 – 73.

Tous les dossiers présentés devront fournir un budget-type qui sera proposé et étudié par la CPS .

CD/DR : dans le Cantal à Lascelle du 16 au 19 janvier 2012

La réunion régionale sur 2 jours sera organisée par l'Asce 70, les 23 et 24 mai 2012, à Noidans-le-Ferroux aux Jardins de l'Étang, près de Vesoul.

Prochaine réunion : le mardi 24 janvier 2012, à la DREAL 25.

C'est l'Asce 58 qui est chargée d'apporter le café et la viennoiserie.

Le président de l'URASCE  <b>signé</b>  Jean-Luc Georgel	La secrétaire de séance  <b>signé</b>  Catherine Ducrozet
--	---